

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le

ID : 001-250102258-20241112-202411SCOTHBUGE-DE

SLOW

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE  
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Bureau  
Séance du 12 novembre 2024

Objet de délibération :  
Avis du Syndicat mixte sur le SCoT  
Haut-Bugey Agglomération

Sont présents 10 membres convoqués le 05 novembre 2024

Sont excusés : Anne BOLLACHE, Emmanuel GINET, Xavier DELOCHE, Jean-Alex PELLETIER, Jean-Michel GIROUX, Jean-Louis GUYADER.

Le Président fait part de la sollicitation de Haut-Bugey Agglomération, de l'avis du Syndicat mixte dans le cadre de la révision générale de son SCoT conformément aux articles L.132.7 et L.143.20 du Code de l'urbanisme.

Il informe les membres du Bureau que le projet de SCoT a été arrêté le 8 octobre 2024 et reçu au syndicat mixte le 29 octobre 2024.

Les membres du Bureau du SCoT BUCOPA ont pris soin d'analyser son contenu et soulignent la cohérence globale du projet de territoire envisagé sur ce territoire limitrophe.

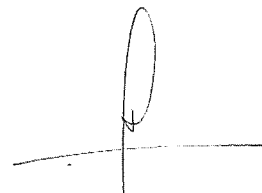
Le Bureau,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

- REND UN AVIS FAVORABLE au projet de SCoT arrêté de Haut-Bugey Agglomération.

Le Président du Syndicat Mixte,



Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme  
La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le  
Affichée le*

14 NOV. 2024

14 NOV. 2024